

Centre de Formalités des Entreprises

Nature de la prestation

Traitement des formalités d'immatriculation, de modification ou de radiation pour le Registre du Commerce et des Sociétés

Information sur les procédures et les activités réglementées

Enregistrement des dossiers ACCRE (aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise)

Déclaration des auto entrepreneurs

Contenu de la prestation

Réception du dossier par courrier, par simple dépôt à l'accueil ou lors d'un entretien

Traitement de la formalité :

- > Vérification des mentions légales devant figurer sur le formulaire déclaratif
- > Diagnostic de la situation et orientation vers un professionnel selon les besoins
- > Vérification de la cohérence entre la déclaration et la situation de l'entreprise
- > Vérification des pièces justificatives
- > Aide pour remplir le formulaire ou saisie des données en présence du déclarant.

Transmission du dossier aux organismes destinataires

Centre des Impôts, Urssaf, Rsi, Greffe du tribunal de Commerce, Insee, DDTEFP

Public

- > Créateurs d'entreprises
- > Entreprises commerciales, industrielles ou de service

Durée

- > Durée variable selon le dossier

Tarif

- > Gratuit
- > Frais de greffe en sus pour chaque formalité

Nota Bene

- > Accédez en direct aux formalités sur www.cfenet.cci.fr

Prestations associées

Pour les autres formalités, voir les prestations suivantes :

- > Formalités apprentissage
- > Formalités internationales

Pour l'espace entreprendre, voir les prestations suivantes :

- > Accueil, information et orientation
- > Stage "5 jours pour Entreprendre"
- > Accompagnement à la création

Réalisation : CCI Seine-et-Marne - Dernière mise à jour : 29 juin 2009

Votre contact CCI Seine-et-Marne
Service : CFE

Serris : Martine RAT
Tél : 01 74 60 51 00 - Fax : 01 74 60 51 01
E-mail : cfe.serris@seineetmarne.cci.fr

Melun : Isabelle PELLETIER
Tél : 01 64 52 69 41 - Fax : 01 64 09 54 71
E-mail : cfe.melun@seineetmarne.cci.fr